

COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10
feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 4 octobre 2021

Présent : Mr CATHELAND

Excusée : Mme CHAUVOT, VERGUET, DI RIENZO, PLATROZ. Mr MONTAGNON.

INFORMATION IMPORTANTE

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaire.

INFORMATIONS POUR TOUTES MODIFICATIONS DES RENCONTRES

ATTENTION : LA COMMISSION FEMININE NE PRENDRA PLUS EN CHARGE, A PARTIR DE LA DEUXIEME JOURNEE, LES CHANGEMENTS D'HORAIRE, DE LIEU, ETC....SAUF EN DEBUT DE SAISON POUR L'ENSEMBLE DES RENCONTRES A DOMICILE. VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT PASSER PAR FOOTCLUBS.

FEMININES SENIORS D1 A 11

Poule Unique

Match n° 23714706 Caluire FF 1968 2-0. St Genis Laval du 26/09/2021 est reportée au 24/10/2021.

Seniors D2 A 11 Phase 1

Poule A : Match n° 23851778 FC Pontcharra St Loup 2-The Brevenne/Ht Lyonnais 1 du 26/09/2021 est reportée au 24/10/2021

Poule C : Match n° 23851831 USEL Foot 1-USDMonts du 26/09/2021 est reportée au 24/10/2021

FEMININES SENIORS D1 A 8

Attention !! Peuvent évoluer dans cette catégorie : 2 U18F (née en 2004), 1 U17F (née en 2005), 0 U16F (née en 2006).

Début du championnat le 10 Octobre 2021

Poule A : Ent. Couzon/Rive Droite 1, MDL Foot 1, F.C. Point du Jour 1, F.C. Croix Roussien 1, St Pierre Mineurs, GFC 2.

Poule B : Manissieux 1, C.S. Vaulxois 1, Am de Diemoz 1, St Alban de Roche Sp 1, Craponne As 1, GRPE De Chasse/S 1.

FEMININES U18 D1 A 8

Poule Unique : Forfait Général de l'Am. Laiq. Mions

FEMININES U15 D1 A 8

Attention !! Peuvent évoluer dans cette catégorie : U15F (née en 2007), U14F (née en 2008), 3 seulement U13F (née en 2009).

Catégorie U15F : Nouveauté

1^{er} Phase : Une pratique à 8 sera proposée avec 3 poules de niveau A, B, et C

2^{ème} Phase : la pratique sera possible à 11 en fonction du projet de club et d'un avis consultatif du district qui prendra en compte certains éléments (niveau de jeu, effectifs, structuration...)

➡ **COUPE DE LYON ET DU RHONE (COUPE VIAL)**

Date Limite d'engagement : 14 Novembre 2021. Les Ententes entre 2 clubs à 8 sont autorisées.

29 Clubs Engagés : Villefranche Fc 1, Ent Cascol/Ménival 1, Lyon Football Fc 2, St Amplepuisien 1, Savigny F.C. 1, A.S. St Martin en Haut 2, O.St Genis laval 1, Lyon-La Duchère 1, Muroise Foot 1, Ev. S. Genas Azieu 2, Eveil de Lyon 1, La Giraudière 1, F.C. Gerland Lyon 1, F.C. Pontcharra St Loup 2, Chaponnay Marennes 1, F.C. Bords de Saône 1, Ent. Hte Brevenne/Ht Lyonnais 1, U.S. Millery Vourles 1, Chassieu Decines F.C 2, L'Arbresle FCP 1, GFC 2, A.S.E.F. 1, Usel Foot 1, Sud Lyonnais F. 2023 2, Colombier Satolas Fc 1, Chandieu Heyieux As 1, Fc Lamure Poule 1, S.C.B.T.P 1, Caluire F. Filles 1968 2.

➡ **ARBITRE CAPACITAIRE**

Une formation aura lieu **le Mardi 05 Octobre** au district du Rhône à 19H30. Formation valable pendant 2 ans. Pass'Sanitaire obligatoire et votre n° de licence.

Attention petite Erreur lors de L'AG, correction :

L'Arbitrage : SPECIFICITE FEMININES A 8

L'équipe à domicile doit prévoir un arbitre ayant suivi la formation « **Arbitres Capacitaires** ».

Si le club qui reçoit ne peut présenter d'Arbitre Capacitaire, c'est le club visiteur qui présente un dirigeant (ayant suivi la formation d'Arbitres Capacitaire en priorité sinon un dirigeant licencié FFF).

En cas d'absence d'arbitres capacitaires, la rencontre sera dirigée par un arbitre bénévole de l'équipe visiteuse (article 27 §3.C des règlements Sportifs du DLR).